Session plénière du Conseil général

****

Décision modificative n°1

Débat d'Orientations Budgétaires

17 octobre 2014

****

Discours de Jean-Marie Geveaux

Président du Conseil général de la Sarthe

Mes chers collègues,

Je vous propose de commencer notre Assemblée plénière par le Débat d'Orientations Budgétaires.

Pour introduire ce premier acte du budget 2015, j'ai longtemps hésité à vous relire mes discours des années précédentes tant la situation dans laquelle se trouve les Conseils généraux n'a pas évoluée.

Ainsi, nous continuons malheureusement à nager en pleine incertitude quant à l'avenir institutionnel de notre collectivité. Depuis 2 ans, le Gouvernement navigue au gré des vents et n'arrête pas de changer de position sur la place du Département.

- En 2012, le Gouvernement Ayrault supprime le conseiller territorial.
- En 2013, Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, crée le conseiller départemental, élu par binôme sur des cantons recoupés afin de « renforcer l'institution départementale ».
- En janvier 2014, François Hollande déclare lors de ses vœux en Corrèze " Les départements gardent leur utilité pour assurer la cohésion sociale et la solidarité territoriale "

- En avril 2014, Manuel Valls, devenu Premier ministre annonce la suppression du conseiller départemental et du Département en 2021.
- Et le 16 septembre dernier, nouveau coup de théâtre : le Premier Ministre nous annonce la création de Départements à trois vitesses, une création baroque qui a tout d'une véritable usine à gaz.

Non, ne vous inquiétez-pas, je n'ai pas oublié l'engagement 54 du candidat Hollande : « Un pacte de confiance et de solidarité sera conclu entre l'État et les collectivités locales garantissant le niveau des dotations à leur niveau actuel. Je réformerai la fiscalité locale en donnant plus d'autonomie aux communes, aux départements et aux Régions ».

Même la date des élections est désormais soumise à cette improvisation permanente. Initialement prévu en mars 2014, elles ont été reportées à mars 2015, puis en décembre 2015, pour revenir finalement à mars 2015, pour hier revenir à décembre 2015, faire l'objet ensuite d'un démenti pour avoir, pour l'instant devrais-je dire confirmation que ce sera mars, les 22 et 29 mars, formidable de les connaître alors que la loi n'est pas votée.

La désinvolture dont fait preuve le gouvernement est tout simplement irresponsable au regard des missions essentielles assurées par les collectivités locales, irresponsable au regard de l'investissement quotidien de l'ensemble des fonctionnaires territoriaux, irresponsable au regard des enjeux qu'affronte notre pays.

Je veux le redire ici sans ambiguïté. La réforme de notre architecture territoriale est indispensable pour supprimer les doublons administratifs qui nuisent à l'efficacité de l'action publique. Mais elle doit se faire en étroite concertation avec les élus locaux et être portée par une vision d'avenir pour que

les collectivités puissent l'anticiper et qu'elle se réalise dans les meilleures conditions possibles.

Sur le plan budgétaire, la situation est tout aussi incertaine. Aucun nouvel élément positif n'est venu apporter une inflexion majeure au contexte dans lequel s'inscrit notre travail. Au contraire, les difficultés financières auxquelles sont confrontés les Départements n'ont fait que se renforcer

- Le tissu économique et social est fragilisé.
- Les besoins d'intervention publique et de solidarité s'accroissent.
- Les moyens pour y répondre diminuent.
- Le désormais fameux « effet ciseau » agit à plein.

Pour comprendre l'équation budgétaire quasi-insoluble des départements, il suffit de se référer au récent rapport de Cour des comptes sur les finances publiques locales. Celui-ci met en effet en évidence la fragilité croissante des finances départementales confrontées à un effet de ciseaux que les Conseils généraux maîtrisent de plus en plus difficilement.

En effet d'une part, les ressources des départements sont à la baisse du fait de la très faible progression des recettes de fonctionnement (1,2 %) du notamment au recul très important du produit de DMTO (-8%).

D'autre part, les départements connaissent une augmentation de leurs dépenses de fonctionnement consécutive à celle des Allocations individuelles de solidarités, prestations que les départements versent au nom de la solidarité nationale.

La Cour des Comptes observe d'ailleurs que les départements n'ont pas la maîtrise de ces dépenses et que les ressources accordées par l'État ne suffisent absolument pas à assumer ses charges croissantes.

Les chiffres qui vous sont présentés aujourd'hui pour le Conseil général de la Sarthe sont le reflet de la situation décrite par la Cour des comptes.

La baisse historique des dotations de l'État se traduira concrètement par une perte de 8,2 M€ pour l'exercice 2015 et de près de 50 M€ cumulés pour les 3 prochaines années. Nous anticipons aussi une nouvelle baisse des droits de mutation. De plus, les fonds de péréquation sont attendus plus défavorablement pour 2015, puisque déjà en 2014 le Département est contributeur au nouveau fonds de solidarité (malgré son faible niveau de recettes de DMTO). Seule bonne nouvelle, nous attendons une évolution favorable de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui sera perçue en 2015 (+ 3,2 M€), sans pouvoir expliquer aujourd'hui la forte volatilité de cette taxe qui a remplacé la Taxe Professionnelle, dont les modalités de perception et de reversement ne sont pas encore stabilisées.

D'autre part, les dépenses sociales continuent leur inexorable progression avec une prévision d'augmentation de 3 % pour enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées et 7 % pour le RSA.

Face au tableau très sombre que je viens de vous peindre, le Conseil général de la Sarthe bénéficie cependant de précieux atouts.

Sur la période 2009-2013, notre collectivité a mis en œuvre une action volontariste de maîtrise des dépenses qui nous à permis de nous désendetter à hauteur de 55 M€. La capacité de désendettement du département est ainsi

passée de 4,9 ans en 2009 à 3,7 ans en 2013, durée inférieure à la moyenne de la strate des départements.

Nous pouvons aussi nous appuyer sur les provisions constituées en 2012 et 2013 au titre d'une part des travaux de déploiement de la fibre optique et d'autre part des risques futurs pesant sur l'évolution de nos ressources.

Cette politique budgétaire prudente nous permet de garder pour 2015 des marges de manœuvre pour assumer pleinement nos missions essentielles et continuer à soutenir nos concitoyens frappés par les difficultés de la vie : les personnes en insertion, les personnes handicapées, les personnes âgées dépendantes et les enfants qui nous sont confiés.

Cependant la Majorité entend aller plus loin dans son engagement pour la Sarthe et ne pas ajouter de la crise à la crise. C'est pourquoi nous sommes décidés à prendre nos responsabilités en ayant recours à l'emprunt pour maintenir un haut niveau d'investissement.

Déjà durement touché par le chômage, nous ne voulons pas que notre département subisse ce que Martine Aubry appelle déjà « la nouvelle catastrophe de l'hiver » qui prendrait la forme, selon elle, de licenciements massifs dans les travaux publics à cause des baisses des commandes aux entreprises par les collectivités.

Au travers de cette décision, ma volonté est de soutenir le tissu économique sarthois en mobilisant nos moyens d'investissement sur les projets d'avenir du Département. Je souscris ainsi pleinement à l'éditorial d'un grand quotidien sarthois qui titrait : « Entreprise : tout n'est pas noir ». La succession d'investissements dans plusieurs secteurs d'activité en Sarthe : 20 millions

d’euros chez Amada à Château-du-Loir, 20 millions chez GKN Driveline à Arnage, 7 millions chez Renault au Mans, 13 millions pour le futur centre de formation de la filière emballage doit nous donner confiance dans l’avenir de notre territoire.

La concrétisation de ces projets est en partie le fruit du travail collectif d’élus locaux qui au delà de leurs divergences politiques savent s’unir pour faire avancer notre Département. Ils doivent nous inciter à ne pas baisser les bras mais au contraire à redoubler d’efforts pour que notre département retrouve le chemin de la croissance et de l’emploi, en investissant pour son avenir.